

Maryvonne : loi contre les squatteurs votée à l'unanimité au Parlement !

écrit par Christine Tasin | 12 juin 2015



Enfin ! Maryvonne n'est pas sortie de l'auberge, c'est certain, avec l'état dans lequel elle a [retrouvé sa maison](#), mais son histoire n'aura pas été vaine.

Le Sénat puis l'Assemblée nationale ont voté la loi que nous vous [avons annoncée](#) ; désormais, le flagrant délit d'occupation peut intervenir à n'importe quel moment (et non plus pendant les premières 48 heures).

<http://www.leparisien.fr/societe/la-nouvelle-loi-pour-lutter-contre-les-squatteurs-votee-a-l-unaninite-11-06-2015-4853609.php#xtor=AD-1481423551>